



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Convocation

Le collège des bourgmestre et échevins invite, conformément à l'article 12 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal d'Esch-sur-Sûre à comparaître

le vendredi 10 novembre 2023 à 8.00 heures

dans la maison communale à Eschdorf, pour délibérer des objets repris ci-dessous.

Ordre du jour:

- 1) Approbation du plan de gestion des forêts pour l'exercice 2024
- 2) Affaires de personnel
- 3) Désignation des membres des commissions consultatives
- 4) Confirmation de divers règlements d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
- 5) Finances communales - ouverture d'un emprunt
- 6) Office Régional du Tourisme Éislek a.s.b.l. (ORT Éislek) - candidature pour un des six sièges vacants au conseil d'administration
- 7) Approbation du budget rectifié 2023 et du budget 2024 de l'Office social de Wiltz
- 8) Approbation de l'organisation scolaire rectifiée de l'école de musique pour l'année 2023/2024
- 9) Reclassement en domaine communal privé d'une parcelle sise à Insenborn, lieu-dit « Neiewee »
- 10) Approbation d'une demande de morcellement d'une parcelle sise à Insenborn, 5, um Knupp
- 11) Approbation d'un acte de vente avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
- 12) Aides aux ménages pour différentes mesures d'économie d'énergie - prolongation du règlement
- 13) « Klima-Bündnis Lëtzebuerg » - candidature pour la Cellule de Coordination 2023-2025
- 14) Prise de connaissance des statuts de l'association « Heischer Jongen »
- 15) Rapports des représentants dans les différents syndicats intercommunaux et autres associations
- 16) Réponses aux questions écrites des conseillers communaux

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,